

CIBLE

Culture

Ouf ! Après la grosse alerte provoquée par l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) la France, et grâce à elle les pays européens, vient de remporter une victoire sur les partisans de la déréglementation dans le domaine culturel.

La bataille s'annonçait rude car les Britanniques, qui assurent la présidence des Quinze et qui ne manquent pas d'alliés à Bruxelles, voulaient détruire le système de subventions étatiques qui permettent aux industries culturelles nationales de résister à l'impérialisme américain.

L'affrontement a eu lieu à Birmingham, début avril, lors des Assises de l'audiovisuel. Malgré la présence massive des Américains et les manœuvres déloyales de leurs alliés anglais, l'échec des libéraux est patent. Desservi par les provocations de Rupert Murdoch, ils ont renoncé à proclamer la fin de « l'exception culturelle » grâce aux interventions vigoureuses et pertinentes de Catherine Trautmann et de Sheila Copps, ministre de la Culture du Canada. « *En matière de culture et d'audiovisuel, soit il y a une culture d'État, soit il y a celle des États-Unis* » a déclaré Mme Copps. Juste formule, qu'il faut graver dans nos mémoires.

EUROPE

L'impasse monétaire

Entretien

**Sophie
Wahnich**

p.6/7

Japon

**Le soleil
couchant**

p. 5

Du bon usage de la polémique

Du courrier de nos lecteurs, nous avons choisi de présenter dans notre précédent numéro les lettres les plus critiques. Elles nous permettent de préciser notre conception de la polémique.

Nos lecteurs sont exigeants. C'est bien ainsi. Ils ne nous en voudront pas si nous exigeons en retour le droit d'être critiqués en raison, et non pas selon des impressions. Aussi rejetons-nous la lettre de l'anonyme qui compare une remarque narquoise sur Anne Sinclair et la campagne dont notre consœur fut victime : c'est confondre, de manière diffamatoire, la controverse politique et la dénonciation antisémite.

Par ailleurs, il nous paraît spécieux d'opérer un amalgame entre notre critique du libéralisme et le rejet du marxisme par l'extrême droite : nous nous retrouvons, pour une part importante, dans la philosophie politique du libéralisme français et c'est une forme dégradée de la pensée économique classique que nous combattons radicalement.

Venons-en à ce refus de toute polémique, qui pointe

chez plusieurs de nos censeurs, et qui paraît avoir deux motifs :

- le discours polémique semble être la particularité de l'extrême droite et c'est effectivement celui que les médias répercutent et amplifient volontiers. Mais l'extrême gauche a une tradition polémique qui lui est propre, et on ne saurait oublier les grands polémistes catholiques (Péguy, Bernanos, Mauriac) auprès desquels nos modestes écrits ne sont que de minces filets d'eau tiède.

- la polémique est confondue avec la violence alors que c'est le fait d'exprimer les colères et les conflits, par la parole et par l'écrit, qui permet d'éviter le passage à l'acte violent. Nous l'avons maintes fois montré : sous l'apparence du consensus, se cachent d'implacables rivalités individuelles ; sous les gentillesse du conformisme généralisé, couvent d'atroces pulsions.

Dans un journal d'opinion, la polémique est donc une forme normale et salubre - à condition qu'elle soit maintenue dans de strictes limites. Contrairement à ce que disent nos critiques, nous ne faisons pas de polémiques contre les personnes, ni d'ailleurs contre les groupes constitués. Attaquer une personne, cela consiste à révéler ses manies et à dénoncer ses mœurs, à moquer ses particularités physiques, à répandre des rumeurs sur son compte. Ces procédés, que nous avons maintes fois réprouvés, ne sauraient être confondus avec une critique politique, parfois dure, des personnalités qui exercent des fonctions sociales de premier plan (par exemple une vedette médiatique) ou qui ont accepté, comme le baron Seillière, de prendre des responsabilités éminentes.

Ces fonctions, choisies, obligent à l'exemplarité. Ces responsabilités impliquent, par définition, qu'on réponde de

ses actes publics. Et si nous formulons de vives critiques, c'est parce que ces personnalités ont à leur disposition tous les moyens de répliquer, et éventuellement de demander réparation. Se taire, face aux puissants de l'heure, c'est tomber dans les pièges de la complaisance et de la connivence. Désigner nommément les responsables, c'est participer au contrôle démocratique et éviter les généralisations dangereuses (« tous pourris ») et les dénonciations fantasmagoriques (le « complot », la « trahison »).

Autre limite : nos polémiques ne visent pas l'ensemble des membres de groupes constitués, qu'il s'agisse de classes sociales ou de partis. Jamais les électeurs du Front national ne seront traités de « fascistes », comme l'a récemment fait Bernard-Henry Lévy dans un entretien radiophonique. Et nous refusons les effets démagogiques qui, par exemple, ont conduit *L'Événement du Jeudi* à dénoncer comme « collabos » les élus de droite qui avaient accepté des arrangements avec le Front national.

La place nous manque pour répondre à ceux de nos amis qui nous reprochent une trop grande sévérité à l'égard de Lionel Jospin et de ses principaux ministres. Le fait est qu'ils se sont ralliés au néolibéralisme, sans aucune nécessité, alors que nous n'avons pas varié dans notre opposition à l'idéologie du marché. Nous y reviendrons !

Le comité de rédaction
de *Royaliste*

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste
SOMMAIRE : p.2 : De bon usage de la polémique - p.3 : Des avancées et des reculs - Même cause, mêmes effets - p.4 : Hérédité - Mme Trautmann s'est fait braquer - p.5 : Soleil couchant - p.6/7 : L'impossible citoyen - p.8 : Pauvres et outsiders - p.9 : Changeux et Ricoeur en débat - p.10 : Noblesse oblige - Wagner contre Gobineau - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : La violence de la monnaie.
RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.98.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. part. 51700 - ISSN 0151-5772

Des avancées et des reculs

Annoncé par le président de la République, le chantier des réformes politiques est ouvert. Mais les premiers travaux font ressortir les difficultés de l'entreprise.

Cette modernisation de la vie politique, comment s'engage-t-elle ? Timidement, ce qui ne signifie pas qu'elle soit insignifiante.

Le premier aspect de la réforme concerne le cumul des mandats. Les deux projets de loi approuvés par le conseil des ministres le 8 avril sont les bienvenus, et Lionel Jospin a cent fois raison de limiter le cumul à deux mandats électifs, en créant des incompatibilités entre le mandat de député ou de sénateur et celui de membre de l'Assemblée européenne, de président de conseil régional, de président de conseil général et de maire. Jacques Chirac voudrait pour sa part que les ministres ne puissent plus exercer la moindre fonction exécutive locale - maire, maire-adjoint, vice-président de région. Idée judicieuse !

Cette heureuse perspective s'accompagne de deux renoncements réjouissants. Le Premier ministre a renoncé au quinquennat, car il savait qu'il se heurterait à l'opposition du chef de l'État qui, à cet égard, défend résolument la lettre de la Constitution, l'esprit monarchique des institutions, et la symbolique politique qui en procède.

Par ailleurs, Lionel Jospin a battu en retraite sur la question de la parité. Le mot n'est pas inscrit dans le texte qui pourrait être ajouté à la Constitution : celui-ci prévoit que « la loi ou la loi organique peut fixer des règles favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques, professionnelles et sociales ». Cette formulation a l'avantage d'éliminer la prescription subversive de la parité. Mais elle est inutile puisque le principe d'égalité a été solennellement proclamé voici deux siècles. Il suffit donc de mettre en œuvre ce principe, sans qu'il soit besoin de surcharger la Constitution d'une redondance qui fait plaisir au petit groupe de pression qu'anime Gisèle Halimi et auquel la femme du Premier ministre vient de se joindre.

Ces avancées et ces reculs, aussi bienvenus soient-ils, donnent une impression de timidité. C'est que l'annonce ambitieuse d'une « modernisation » politique, faite dans l'émotion provoquée par l'offensive du Front national, ne répond pas à des questions qui se posent d'abord en termes économiques et sociaux.

Jacques BLANGY

Péril en la demeure !

Face à une situation financière très critique nous demandons à tous nos amis de participer à notre souscription (voir page 11).

Même cause, mêmes effets

Pour régler le problème - mineur - des sans-papiers, il suffisait d'une loi juste. On a préféré les demi-mesures et le problème n'est pas réglé.

Sur la scène du théâtre de l'absurde, des scènes violentes cent fois jouées. Des sans-papiers sans espoir occupent des églises tandis que plusieurs de leurs frères de malheur, à la peau plus ou moins colorée, sont embarqués dans des avions pieds et poings liés. Des associations de soutien se mobilisent, et le ministre de l'Intérieur prend le micro pour dénoncer le complot des trotskistes. A quelques variantes près, MM. Pasqua, Debré et Chevènement nous ont chanté la même chanson. Cette fois, le prétendu lobby de l'immigration s'est enrichi d'agitateurs anglais, qui organisent et manipulent les militants opposés aux expulsions.

Cette situation n'est pas décrite pour le plaisir d'adresser des récriminations amères à un gouvernement coupable de ne pas céder aux pressions de l'ultra-gauche. Nous n'avons jamais repris les mots d'ordre maximalistes (« des papiers pour tous »), ni plaidé pour l'absence de contrôle de l'entrée et du séjour des étrangers. Comme beaucoup d'autres organisations, nous avons demandé que l'on fasse preuve de justice (que les droits de chaque homme soient reconnus et garantis) et de logique.

Or le ministre de l'Intérieur s'est enfermé dans un illogisme, qui aboutit à des atteintes multiples aux droits de l'homme. En novembre dernier, nous avons pointé la contradiction majeure qui consistait à déclarer que les dizaines de sans-papiers non régularisés seraient invités à quitter le territoire sans qu'on procède pour autant à des expulsions massives : « on a choisi le rigorisme verbal et le laxisme de fait, ce qui conduit à additionner les inconvénients : on entretiendra les fantasmes xénophobes et on laissera en l'état des situations inextricables qui provoqueront de nouvelles injustices et de nouveaux mouvements de solidarité » écrivions-nous alors (1). Nous étions encore trop optimistes : nous n'imaginions pas que Jean-Pierre Chevènement ordonnerait des expulsions violentes et accepterait qu'on continue de séparer des couples et des familles. Face aux conséquences intolérables de la nouvelle loi, nous continuerons à défendre les victimes de l'injustice. M. le ministre de l'Intérieur osera-t-il nous compter parmi les « trotskistes anglais » ?

Annette DELRANCK

(1) Editorial du numéro 695 du 17 novembre 1997.

La promotion médiatique de Mazarine Pinget a été techniquement parfaite mais désastreuse dans ses effets.

Parfaite, parce que la jeune romancière a été lancée par *Le Monde*, *Le Nouvel Observateur* et TF1. Désastreuse dans la mesure où les ressorts et les artifices de la campagne ont été immédiatement mis à nu.

A la une du *Monde*, Josyane Savigneau a raconté l'in vraisemblable histoire de la naissance de ce premier roman comme si l'éminente critique littéraire tenait à démontrer l'in vraisemblance de son édifiant récit. Et *Le Canard Enchaîné* a révélé que l'entretien de Mazarine avec Michel Field avait été coproduit par Michel Field et l'éditeur de Mazarine qui est aussi celui de... Michel Field.

Chacun l'a compris : l'éventuel talent de la jeune femme importe peu aux promoteurs de l'affaire. Ils vendent sur la place publique la fille naturelle de François Mitterrand, en faisant de son livre un simple support de l'image du père et du fantasme héréditaire.

On remarquera que l'opération a été montée par un ancien trotskiste, par un quotidien antimitterrandiste et par l'hebdomadaire de la deuxième gauche, donc dans un réseau où l'on prend un air dégoûté lorsqu'il est question de roi, de royalisme, de royauté et, à l'occasion, de bâtardise.

Bien entendu, ces intellectuels de haut vol ignorent que la monarchie n'est pas héréditaire, mais successorale, le facteur biologique de l'engendrement étant soumis aux règles du droit politique.

Sylvie FERNOY

Madame Trautmann s'est fait braquer

Le projet de loi sur l'audiovisuel est bardé de bonnes intentions... mais le ministre a capitulé sur un point essentiel.

Qui n'a goûté l'espièglerie des fonctionnaires de l'OCDE et du Quai de Bercy, auteurs du brouillon d'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) ? Certes, les gens de culture et d'audiovisuel, furieux de voir leurs travaux réduits au rang de matériel vulgaire, ont montré une susceptibilité telle qu'il fallut retarder cette avancée vers la brave *new marketing society*. Mais ce n'était là qu'un hors-d'œuvre. Voici venu, sous un sigle impertinent dans les quartiers, mais ici plein de charme - NTM - le projet d'ouverture d'une zone de libre-échange entre l'Europe et les États-Unis, le *New Transatlantic Market*, qui vise à un égal imperium de la marchandise.

Et voilà, dira-t-on, encore un signe de l'agressivité américaine à l'égard du vieux continent ! Il faudrait se méfier des ennemis trop commodes : la perfide Albion, puis l'Autriche ou la Prusse, furent jadis de semblables commodités. Les grands méchants Américains font ici diversion aux crasses franco-européennes.

Car faire un enfant dans le dos au politique est devenu un sport communautaire où les équipes françaises, voire gouvernementales, sont assez bien classées. Acte manqué, forcé, ou machiavélisme cousu de fil blanc, Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication, vient d'en administrer la démonstration par son projet de loi sur l'audiovisuel.

Comment empêcher que les groupes industriels qui contrôlent des organes de communication et vivent en même temps de marchés publics n'asservissent les médias à leurs intérêts économico-politiques ? Exemples flagrants : la Lyonnaise des eaux, Bouygues, la Générale des eaux, ou le groupe Lagardère et leur domination sur M 6, TF 1, Canal Plus, etc.

Pour « renforcer l'indépendance et le pluralisme de la presse audiovisuelle », le ministre propose de cloisonner les rédactions, les isolant de leurs actionnaires par des conseils de surveillance, et de « cantonner au sein de holdings à part » toutes les participations des entreprises liées à la communication. Ces mesures de moralisation, qui s'accompagneraient d'une extension des compétences du CSA et de l'obligation d'un accord préalable de l'État à chaque nouvelle acquisition dans la communication, seraient de bon aloi si le ministre n'avait capitulé sur la condition nécessaire à leur mise en œuvre efficace : le contrôle des concentrations.

Le seuil maximum détenu par un seul actionnaire dans une chaîne, passé à 49 % par l'indulgence de Carignon, devait, selon les vœux du PS, être ramené à 33 %. L'expérience de Bouygues, propriétaire un temps de 20 % de TF 1, montrait que cette restriction ne frustrait pas les entreprises. Sauf une qui s'apprêtait, ayant acquis en 1997 30 % de Havas, à faire main basse sur le reste. Le PDG de la Compagnie géné-

rale des eaux, Jean-Marie Messier, eut le talent de dissuader Catherine Trautmann d'introduire une limitation qui l'aurait gêné pour disposer de pans entiers du groupe Havas en fonction d'une stratégie qui nous fut du même coup révélée : la convergence.

Théorisée dans son *Livre vert* par Martin Bangemann, commissaire européen chargé des affaires industrielles, la convergence exige la dérégulation de l'audiovisuel et des services électroniques sous prétexte qu'ils sont désormais acheminés sur les mêmes supports que les conversations téléphoniques. Vérité de La Palisse ou tarte à la crème, la convergence au nom de laquelle Messier-Bangemann a braqué notre ministre se nourrit de contradictions. Sous le noble prétexte de faire grandir les groupes français de communication pour barrer l'auto-roule aux étrangers, Havas a dû subir une cure d'amaigrissement et céder ses milliards de trésorerie à la compagnie mère. D'autre part, l'ambition d'être présent à la fois sur Internet, à la télévision et en téléphonie suppose des investissements gigantesques et, n'en déplaise à M. Messier, de solides alliances étrangères...

Comment peut-on aussi insolentement manier le chauvinisme et faire le lit de la mondialisation ? Il est désolant que madame le Ministre ait reculé devant ce pot-pourri de prétextes alors qu'elle a défendu efficacement « l'exception culturelle » devant ses collègues européens de la Culture et de la Communication à Birmingham début avril. Un minimum de cohérence s'impose.

Luc de GOUSTINE

Soleil couchant

La crise japonaise est plus structurelle que conjoncturelle. Les pressions internationales sur Tokyo n'y feront rien, surtout tant que le monde continuera d'afficher sa préférence pour Pékin.

Le Japon n'a pas de problème de système bancaire comme on voudrait nous le faire croire. Certes, des banques n'ont pas provisionné leurs créances douteuses sur certains marchés asiatiques. Les avoirs bloqués et dévalués en Thaïlande ou en Indonésie pèsent sur leurs bilans. Mais si les ménages japonais conservent ou accroissent leur épargne, s'ils ne consomment pas plus et n'empruntent pas, c'est qu'il y a une crise de confiance beaucoup plus générale envers le pays.

Une première cause, déjà identifiée au début de la décennie, réside dans la mutation de la société japonaise arrivée à maturité, à la démographie vieillie, aux références collectives brouillées, à la cohésion familiale fragilisée. « *Le soleil aussi se couche* » titrait un observateur britannique en 1989.

A l'époque cependant, on croyait percevoir l'annonce d'une mutation avec l'avènement d'un nouvel Empereur (1), la remise en cause du système de parti dominant, la montée des femmes. Or, après de nombreuses péripéties, la réforme politique a échoué. Le parti libéral-démocrate a retrouvé le pouvoir. A peine une moitié des électeurs votent. Telle qu'elle est, la machine politique tourne à vide. Mais ce n'est pas un retour à la situation antérieure. Car, auparavant, le parti dominant s'appuyait sur une administration d'élite à laquelle il avait abandonné les leviers de

commande. La dérégulation a miné cette dernière. La crise actuelle peut donc s'analyser comme une double crise d'autorité et de légitimité. On ne voit pas comment la classe politique pourrait s'en sortir seule. Le Premier ministre japonais est sans doute l'un des plus faibles parmi les grands pays industrialisés, prisonnier qu'il est des groupes d'intérêts et des technocrates. Les deux derniers savaient négocier auparavant des accords tacites et durables. Aujourd'hui, il n'y a plus de centre, plus de contrôle. Les relations sont atomisées. On ne gère plus les contradictions, ce sont elles qui gèrent le système.

En 1989 toujours, la Chine venait de vivre Tien-An-Men. Aujourd'hui, les positions régionales en Asie, mais aussi les penchants internationaux, sont totalement renversés. Le Japon est devenu spectateur d'une évolution sur laquelle il n'a pas de prise. La fin de la guerre froide et la montée en puissance de la Chine l'ont pris autant au dépourvu que la dérégulation des marchés. Bientôt la Chine entrera au groupe des pays les plus industrialisés, le G 7 devenu G 8 avec la Russie, alors qu'à son prochain sommet (à Birmingham à la mi-mai) le Japon figurera en accusé. Pékin entrera aussi à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) bien avant que Tokyo ne soit jamais admis à siéger comme membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU.

La Chine en effet peut se

targuer d'avoir bien réagi à la crise asiatique alors que le Japon en subit le contrecoup de plein fouet. Elle n'a pas dévalué le yuan, donnant ainsi des gages aux gardiens de l'orthodoxie monétaire au FMI et ailleurs dans les milieux bancaires internationaux. On le préférerait presque au yen, ce qui, comme anticipation, est aller cependant un peu vite en besogne.

Les Japonais ont d'abord besoin d'être rassurés à cet égard. Humiliés dans leur image de financiers, dans leur posture élitiste traditionnelle, ils le seraient encore davantage de se voir préférer les Chinois. Le président Chirac qui se rend au Japon pour la 44^e fois, le mois prochain, est bien placé pour leur ôter ce complexe. Clinton, qui ira en Chine en juin, sera sans doute plus gêné pour administrer la preuve qu'on attend dans l'archipel. C'est-à-dire qu'il faut convaincre les Japonais que ce qui est donné à la Chine n'est pas enlevé au Japon, mais aussi que les Japonais eux-mêmes doivent prendre leur part dans la nouvelle donne géopolitique de l'Asie. C'est même par là que se construiront à la fois le nouveau Japon et la nouvelle Chine, non pas l'un contre l'autre, ou l'un préféré à l'autre, mais l'un par l'autre. On peut même dire que s'il y a demain une solution aux innombrables problèmes chinois, c'est que le soleil se sera à nouveau levé sur le Japon, en liaison avec l'Europe et l'Amérique.

Yves LA MARCK

(1) Le 12 novembre 1990, le prince Akihito accédait officiellement au trône de son père, le vieil empereur Hiro-Hito, qui était décédé après 63 ans de règne incluant la dure épreuve de la Seconde Guerre mondiale et de la défaite de son pays.

♦ **FIDJI** - En 1987, un coup d'État militaire abolissait la monarchie et propulsait au pouvoir le général Sitiveni Rabuka. La nouvelle république se retirait immédiatement du Commonwealth. C'est le même homme, devenu Premier ministre en 1992, qui, après avoir fait réintégrer son pays dans le Commonwealth en septembre dernier, est devenu un partisan de la restauration de la monarchie. En accord avec le chef de l'opposition Jai Ram Reddy et après s'être assuré du « *désir véritable du peuple des Fidji de renouer un lien direct avec la Couronne du Royaume Uni* », il a entamé les préliminaires pour cette restauration.

♦ **ANGLETERRE** - *Monarchy*, le journal de la Ligue monarchiste internationale, signale que le rapport du *World Economic Forum* pour 1996/97 donne la liste des vingt nations les plus compétitives du monde. Onze d'entre-elles sont des monarchies, auxquelles il faut ajouter Hong Kong qui était encore anglais dans la période considérée. Bon argument à faire valoir auprès de ceux qui disent que la monarchie est incompatible avec la modernité et la croissance.

♦ **RUSSIE** - L'Église orthodoxe russe continue à laisser planer le doute quant à sa participation aux cérémonies d'inhumation des restes du tsar Nicolas II dans la cathédrale de la forteresse Pierre-et-Paul à Saint-Petersbourg le 17 juillet prochain. Le quotidien *Kommersant* a même annoncé qu'aucun dignitaire de l'Église ne serait présent, ce qu'a démenti Boris Nemtsov, vice-Premier ministre et chef de la commission gouvernementale chargée de l'identification des corps de la famille impériale.

♦ **CAMBODGE** - Le roi Norodom Sihanouk a regagné le Cambodge après un séjour de quelques mois à Pékin. Officiellement parti en Chine « *pour un examen médical de routine* » il avait, en fait, quitté précipitamment le royaume en janvier craignant d'être déposé par un coup d'État de l'homme fort de Phnom Penh, le co-Premier ministre Hun Sen. Le roi résidera à Siem Reap (près d'Angkor) où il estime que sa sécurité est mieux assurée. Quant à son fils le prince Ranariddh, il a effectué un bref séjour à Phnom Penh où il doit revenir durablement d'ici peu afin de mener la campagne électorale du parti royaliste (Funcinpec) pour les élections générales du 26 juillet prochain.

♦ **MAROC** - A la fin du mois se tiendra à Marrakech la première rencontre des « *institutions nationales pour la protection et le développement des droits de l'homme dans les pays méditerranéens* ». Cette conférence est organisée par le Conseil consultatif des droits de l'homme - créé en 1990 par le roi Hassan II - en collaboration avec la Commission consultative des droits de l'homme en France et avec le Haut-commissariat des Nations-unies chargé de cette question.

Nous sommes heureux d'accueillir dans nos colonnes Sophie Wahnich. Chargée de recherches en sciences politiques au CNRS, cette historienne a étudié la naissance difficile, complexe et contradictoire de la citoyenneté moderne pendant la Révolution. Son analyse, qui renouvelle notre compréhension de l'époque, éclaire les débats actuels sur l'appartenance nationale, et incite à envisager les « leçons de l'histoire » avec prudence et selon de rigoureuses méthodes.

■ **Royaliste : La manière dont la Révolution française envisage l'étranger peut-elle nous servir aujourd'hui de modèle ?**

Sophie Wahnich : La question du modèle se pose dans deux domaines. Le premier, c'est l'intégration des étrangers dans l'espace national, à la fois comme espace social mais aussi comme espace politique sur lequel s'exerce une souveraineté ; le second, c'est la conception de l'universel, telle qu'elle est actuellement pensée selon le projet européen.

Parlons de l'intégration. En 1790, Sieyès affirme que la tradition d'hospitalité de la nation française est tellement forte qu'on peut imaginer que les étrangers obtiendront le titre de citoyen en s'intégrant dans une municipalité : ce n'est donc pas l'État qui décide de l'intégration des étrangers, mais la collectivité de base. Mais, au même moment, le curé de Chaillot déclare que chaque ville doit s'occuper de ses pauvres, et que les étrangers pauvres doivent être renvoyés dans leur patrie. Nous avons donc deux énoncés contradictoires, que nous connaissons bien. Ils montrent que la Révolution n'est pas un modèle en soi, mais un laboratoire de débat ou chacun peut choisir son modèle.

Un autre débat de la période révolutionnaire concerne le délai nécessaire à la naturalisa-

tion. En 1790, le premier décret sur les étrangers affirme qu'il faut cinq ans de résidence sur le territoire pour devenir français, mais les personnes visées participent déjà à la vie du pays par leurs activités (dans l'industrie) ou par leurs fonctions (dans la Garde nationale), alors que les conditions de naturalisation des citoyens passifs semblent plus difficiles. Le discours devient beaucoup plus libéral en 1792-93 : il suffit de prouver sa volonté d'intégration (par son activité, parce qu'on élève un enfant...) et le délai de présence est ramené à une année. Nous sommes là dans une conception subjective : il suffit de désirer s'intégrer à la nation révolutionnaire pour devenir français. Or en 1794, la durée requise est allongée et on se met à souligner que tout individu est porteur d'une histoire, fonction des lieux où il a vécu et de la vie qu'il a menée, ce qui rend nécessaire une longue période d'acculturation - vingt ans - au terme de laquelle l'étranger pourra participer à la vie politique. On voit donc que la Révolution française ne fournit décidément pas de modèle.

■ **Royaliste : A l'époque révolutionnaire, quelles relations établit-on entre l'individu étranger et l'idée d'humanité ?**

Sophie Wahnich : On affirme que l'humanité a existé, qu'elle n'existe plus dans l'expérience qu'on peut

faire du monde, et qu'elle est à reconstruire. La question est donc de savoir qui fait partie de cette humanité, qui va redevenir humain. L'humanité, ce n'est donc pas l'universalité des hommes, ce sont les hommes qui vont reconquérir par leur subjectivité révolutionnaire, que ce soit en France ou ailleurs, leur capacité à être humain. Être humain, ce n'est pas seulement avoir un corps, c'est avoir un espace symbolique. Pour la période révolutionnaire, cet espace symbolique est évidemment celui du droit, toujours référé au droit naturel, mais qui contient aussi des éléments de droit positif : savoir élaborer une constitution, savoir quelles règles on se donne, savoir comment on agit à l'intérieur de son propre espace de règles, savoir aussi si ces règles sont cohérentes avec celles d'autres pays afin de pouvoir entrer en relations avec eux. Telle est la première conception, que l'on doit surtout à l'abbé Jallet, député de la Constituante, qui élabore à partir de l'idée de droit naturel et de ses conceptions jansénistes un certain mode de relations internationales.

Nous voyons donc qu'on ne peut construire un espace commun que si on partage la même relation symbolique - des principes juridiques communs qui fondent l'assistance et la connaissance mutuelles hors de tout rapport de domination d'un peuple sur un autre. Selon cette conception, l'étranger est celui qui

connaît les principes de droit, et qui les trahit. Ceux qui ne connaissent pas ces principes, qui n'ont pas accès au droit, sont en quelque sorte « hors jeu » : on ne sait pas quel statut ils ont, et certains estiment que ces peuples sont encore sauvages. Celui qui trahit le droit devient étranger à ce qui l'a rendu humain : tel est le cas des Anglais, qui empêchent les peuples de se « ressaisir de leurs droits » pour reprendre l'expression de Barère.

Ce débat est intéressant pour comprendre la manière dont on construit l'Europe aujourd'hui. Doit-on la construire avec des peuples qui dominent et qui imposent leurs règles aux autres peuples, ce qui ressemble au modèle impérial ? Ou

faut-il au contraire former un espace de réciprocité, selon la conception qui a inspiré, du moins en ses débuts, le mouvement vers l'union européenne ? Là encore, nous ne pouvons pas reproduire un modèle, mais seulement retranscrire des débats qui nous permettent de réfléchir aux problèmes d'aujourd'hui.

■ **Royaliste : De là votre souci de la généalogie ...**

Sophie Wahnich : L'histoire ne se transmet pas de manière linéaire, il y a des continuités et des discontinuités au travers desquelles on peut établir des généalogies. Ainsi, on peut repérer quelque chose d'intéressant dans la manière dont on conçoit la souveraineté nationale et dont on utilise la

notion d'étranger pour construire la souveraineté nationale.

La période révolutionnaire produit deux conceptions du peuple souverain. L'une est fortement juridicisée, l'autre est une conception en actes... Cela signifie que la citoyenneté peut être conçue comme un mode d'être au monde, ou comme une série de droits donnés à une série de personnes. La souveraineté nationale se définit dans ce cas comme un collectif de personnes qui disposent d'un certain type de droits : c'est ce que nous a légué la période thermidorienne. La période révolutionnaire antérieure conçoit le citoyen comme celui qui s'empare de ses droits, surtout par les mouvements insurrectionnels de la période postérieure à 1791, lorsque les citoyens passifs s'imposent dans la Garde nationale pour défendre la Révolution.

Une analogie avec la situation présente est fournie par le combat des sans papiers, qui sont hors de la souveraineté nationale et juridique, mais qui obligent à prendre en compte une question restée taboue. On trouve des traces de cette conception initiale de la citoyenneté chez ceux qui disent que les électeurs du Front national ne savent pas ce qu'ils font - comme si leur vote les rejetait dans une sorte de barbarie.

Cela dit, nous sommes héritiers au premier chef de la conception thermidorienne de

la République, selon laquelle il ne s'agit pas d'inventer une manière d'être citoyen, mais de répondre à des critères juridiques. Dans l'esprit de Thermidor l'étranger est celui qui donne la limite de l'acceptable, alors qu'il donne la limite du rapport aux principes quand on est dans la période insurrectionnelle. Dans les deux cas, nous sommes dans une logique où la souveraineté rencontre des limites : elle n'est pas extensive à toute l'humanité, elle doit être située.

Même dans la conception insurrectionnelle, l'insurrection n'est légitime que dans un rapport de responsabilité par rapport à un collectif qui lui-même est défini : le citoyen est responsable des méfaits du pouvoir politique, il a le devoir de refuser que son gouvernement commette des actes contraires aux principes du droit naturel. Si personne ne s'insurge, c'est l'ensemble du peuple qui est responsable. Selon cette conception, un citoyen doit par exemple protéger les demandeurs d'asile (par exemple les Kurdes voici quelques mois) alors que dans la conception thermidorienne il n'y a plus de responsabilité collective : chaque individu peut rester spectateur des injustices. Ainsi, du point de vue généalogique, nous ne sommes pas les héritiers de ce qu'il y avait de plus fort dans la Révolution française quant à la conception de la citoyenneté, mais de la pesanteur thermidorienne.

■ **Royaliste : Pourquoi la Révolution française demeure-t-elle un laboratoire intéressant ?**

Sophie Wahnich : Un élément me paraît très important : cette histoire nous permet de comprendre comment l'étranger devient dangereux. A cet égard, les enchaînements se répètent de manière très claire. L'étranger devient dangereux à partir du moment où on établit des critères juridiques qui permettent de distinguer les étrangers de ceux qui ne le sont pas : tel est le point à partir duquel le processus d'exclusion devient radical. C'est là un paradoxe, mais l'effort de précision, inspiré par le souci d'éviter l'arbitraire, conduit à cette logique radicale d'exclusion. Or nous

constatons actuellement que le gouvernement socialiste a établi des critères très précis...

Cela dit, pendant la période révolutionnaire, la conception de l'étranger n'est jamais rabattue sur une conception ethnociste : la question de l'étranger est un enjeu politique, elle est inscrite dans le droit naturel (le droit des gens) qui concerne les rapports internationaux. Est étranger celui qui trahit le droit, quel que soit le niveau de la trahison. Cette notion est très nettement affirmée pour la première fois à l'occasion du procès de Louis XVI : Saint Just affirme que le roi ne peut pas être jugé comme un simple citoyen parce qu'il s'est mis en dehors des lois de la cité. Il ne s'agit donc plus de savoir si on a partagé la même histoire, si on vit sur le même territoire, mais si on a les mêmes attitudes politiques par rapport à un événement.

Cette conception du roi-traitre sera par la suite élargie à tous les contre-révolutionnaires : on voit donc que la notion d'étranger sert à déclarer qui est l'ami politique et qui est l'ennemi politique. C'est là un comportement troublant (on voit bien l'utilisation que les diverses factions peuvent faire de cette conception) mais on voit aussi que se joue là quelque chose d'important par rapport au symbolique et par rapport à l'identité politique de la nation. Aujourd'hui, si on utilisait cette notion politique de l'étranger, on pourrait dire que le Front national est ce qu'il y a de plus étranger à la nation, puisqu'il ne respecte pas son identité politique...

Propos recueillis par Jacques Blangy

Sophie Wahnich

L'impossible citoyen

L'étranger dans le discours de la Révolution française

Prix franco : 150 F



♦ "La République rapprochant les nations" - Lithographie de 1850.

Pauvres et outsiders

La lamentation sur l'effroyable misère d'une grande partie de l'humanité est devenue un de ces exercices courants par lesquels se rachète à faible coût une bonne conscience apaisée, souvent teintée d'un très satisfait sentiment de supériorité. Dans ses derniers ouvrages, Noël Cannat déchire ce voile d'hypocrisie et nous propose une féconde méditation sur le devenir du monde et de l'homme.

Le bon sens en fait une évidence, mais nos experts de tout poil l'ont depuis longtemps oublié : on ne peut combattre efficacement la misère du monde qu'en mobilisant les richesses de l'humanité. Cette richesse de l'humanité est celle des hommes eux-mêmes, celle qui naît au confluent de la tradition commune et de la réflexion personnelle, fruit de l'expérience acquise et de l'expérimentation tentée, tension insoluble entre le respect de l'héritage et le désir de rupture. Chaque homme est dépositaire d'une richesse irréductible, mais c'est l'humanité tout entière qui peut en profiter.

C'est là sans doute la grande leçon de *L'honneur des pauvres*, l'ouvrage que Noël Cannat publie aux éditions de la Fondation Charles Léopold Mayer. Si le livre est sous-titré « valeurs et stratégies des

populations dominées à l'heure de la mondialisation », il ne faut pas s'attendre à un énième lamento sur les méfaits d'une mondialisation qui nous conduirait inéluctablement à la catastrophe. Le fatalisme apocalyptique n'est pas le genre de Noël Cannat, et si cette tentation l'avait effleuré, les paroles des femmes sri-lankaises ou des paysans andins l'en auraient détourné. Ce livre est une leçon de vie, et cette leçon nous est donnée par ceux-là même qu'une pudeur hypocrite nous fait dire « en voie de développement ». Oh, ils ne se prétendent pas mieux que nous, ne cultivent pas la nostalgie d'un passé d'autant plus révolu qu'il ne fut jamais, ne succombent pas à la délectation morbide, ils ne refusent pas notre aide, ils la demandent même. Simplement, ils nous disent que cette aide passe par l'écoute et la dialogue, et qu'ils n'ont que faire de programmes « de développement » élaborés dans les bureaux d'une quelconque métropole occidentale à partir d'abstractions statistiques. Ils nous disent qu'« être sur le terrain » n'est rien si l'on ne communique pas avec ceux qui y vivent, et que notre intelligence ne va pas très loin si elle ne se nourrit que de la seule raison raisonnée. Ils nous disent qu'ils veulent bien apprendre avec nous, à condition que nous reconnaissions que nous avons aussi à apprendre avec eux. Et par l'intermédiaire de Noël Cannat, nous apprenons beaucoup d'eux.

La démarche de Noël Cannat est une démarche planétaire, et plus que contre la mondialisation, c'est contre l'occidentalisation du monde qu'il s'élève. Sa pensée rencontre ici celle d'un grand nombre d'intellectuels asiatiques (trop souvent ignorés en France) qui plaident pour une pluralité de cultures, coexistant et évoluant au sein d'ensembles complexes organisés planétairement (contre les visions bellistes d'un Huntington et de son *Choc des Civilisations*), et aussi celle des multiculturalistes œuvrant pour la reconnaissance de la diversité au sein même des États historiquement constitués et unifiés. L'Inde est sans doute ici exemplaire des enjeux du XX^e siècle, elle qui s'ouvre au monde en se voulant un partenaire actif de la mondialisation économique tout en réaffirmant une volonté farouche d'indépendance (la possession de l'arme atomique), et dont la société est traversée simultanément par des courants occidentalistes (le Congrès), anti-sécularistes (le nationalisme hindou et son désir d'homogénéité) et pluralistes (régionalismes et minorités) dont aucun n'a les moyens de l'hégémonie (d'où un apprentissage accéléré de la complexité). Les développements sur l'Inde occupent près de la moitié de *L'honneur des pauvres*, et leur lecture me paraît indispensable à qui veut comprendre le devenir du monde.

Dans les dernières pages de son ouvrage, Noël Cannat écrit que « la clef de

l'intelligence du siècle à venir doit être cherchée dans la résurgence et la transfiguration de ce qui, depuis des siècles, était méprisé et enfoui : pensée des pauvres, des illettrés, des paysans, pensées traditionnelles, orientales, chinoises, africaines, qui, sans dédaigner l'usage du concept, se situent pourtant sur un autre plan, celui du positionnement dynamique des acteurs face à leur problèmes... ». Mais qui pourra assurer cette résurgence et cette transfiguration, si ce n'est l'outsider ?

Dans *Sous les bidons, la ville...*, Noël Cannat avait déjà évoqué l'outsider, le définissant comme l'individu dont le comportement n'est pas dicté par la seule séduction de l'avoir, et le plaçant au service des exclus. Aujourd'hui, sous le titre *Entre révolte et médiation, de nouveaux acteurs sociaux, les outsiders*, c'est une véritable théorie de l'outsider qu'il nous propose. Cet essai est d'une très grande originalité tant dans son fond que dans sa forme, et s'il déconcerte parfois, il stimule toujours. L'ouvrage s'inaugure par une réflexion sur *L'homme dans le souterrain* de Dostoïevski et se conclut sur les leçons d'un enfant autiste, et entre les deux, Noël Cannat nous aura présenté trois figures emblématiques : Nijinski, Van Gogh, Lawrence, dont la destinée tragique illustre l'incapacité de notre modernité à accueillir ce qui ne lui est pas soumis. Or, selon l'expression même de Noël Cannat, les outsiders agissent comme « des enzymes sociaux et des catalyseurs culturels », car leur sensibilité leur permet de « capter les signaux faibles émis par le monde et la société » et leur nature les pousse à se mettre au service d'autrui. En sachant les entendre, notre société s'humaniserait au sens le plus profond du terme, apprenant à se dégager de l'obsession de la possession et de la domination.

Au fond, la leçon des outsiders de nos sociétés est la même que celle des pauvres du tiers-monde : apprenez à écouter ceux qui peuvent vous parler de votre humanité.

Patrick PIERRAN

Noël Cannat sera l'invité des Mercredis de la NAR le 29 avril.

Changeux et Ricœur en débat

C'est une pièce importante du débat contemporain que viennent de nous donner Jean-Pierre Changeux et Paul Ricœur, même si au total, le résultat de leur confrontation me laisse assez sceptique. On connaît les protagonistes. Changeux qui préside en ce moment le Comité consultatif national d'éthique est un neurobiologiste de renom. Son ouvrage *L'homme neuronal* a contribué à sa réputation de scientifique mais aussi à son image de rationaliste, farouchement antireligieux. Cette impression n'est pas démentie par ce nouveau livre où le scientifique prononce un réquisitoire d'autant plus violent contre la culture religieuse que lui-même, ancien catholique, éprouve sans doute le besoin de régler ses comptes avec son propre passé. Le philosophe Ricœur était sans doute l'un des plus qualifiés pour être son interlocuteur, parce qu'il est un homme courtois, mais aussi un penseur averti à l'égard des savoirs qui, en bordure de la philosophie, lui posent des problèmes de frontière, de différends épistémologiques mais aussi d'interpellations mutuelles.

Changeux et Ricœur ont de bonnes raisons dans leur introduction commune de noter à quel point les débats véritables sont rares aujourd'hui, en dépit de tous les mérites proclamés d'une société de communication. « Affirmations péremptives, critiques unilatérales, discussions incompréhensibles, dérisions faciles qui ne cessent d'encombrer le terrain sans souci pour des arguments qui, avant d'être convaincants, aspirent à être tenus pour plausibles, c'est-à-dire dignes d'être plaidés ». Il faut donc se féliciter que deux personnalités aussi différentes aient accepté de se livrer totalement à la confrontation, au moyen d'une argumentation qui essaie de répondre terme à terme à une autre argumentation. Un autre que Ricœur aurait tenté, peut-être, de ne s'autoriser que de son seul champ de réflexion pour mieux s'autonomiser par rapport au champ scientifique. Lui, au contraire, cherche à jeter des passerelles. Mieux que cela, à prendre en compte la totalité de l'ambition scientifique, non seulement dans les principes, mais aussi dans les avancées et les défis qui sont les siens. La question est de savoir, dit Changeux « dans quelle mesure les connaissances que nous avons sur notre cerveau nous donnent une conception nouvelle, une représentation différente de ce que nous sommes, de ce que sont nos idées, nos pensées, les dispositions qui interviennent dans notre jugement ».

Cette façon de poser la question révèle, en fait, l'ambition du neurobiologiste, qui dépasse très largement la volonté de faire connaître sa discipline et ses découvertes les plus récentes, pour rejoindre une ambition philosophique. La neurobiologie devrait induire non seulement de nouvelles connaissances sur l'homme - et en particulier sur le fonctionnement de son cerveau - mais aussi une autre conception de l'homme. Conception non plus inspirée par les mythologies ambiantes ou les dogmes religieux, mais par une investigation positive, une analyse scientifique de l'homme neuronal.

par Gérard Leclerc



Ricœur ne refuse pas cette proposition. Même s'il n'entend pas se laisser enfermer dans une position positiviste qui ruinerait les autres investigations possibles, celles des sciences humaines, il ne peut méconnaître l'intérêt prodigieux d'une meilleure connaissance du fonctionnement du cerveau. Qu'on le veuille ou pas, l'homme est bel et bien neuronal, et neuronal tout entier, comme Nietzsche affirmait que l'homme est tout entier corps. Et rien d'autre ? C'est tout le problème, qu'il faudrait cependant poser dans ses termes exacts. Et ce n'est pas facile. Il est tentant, en effet, pour celui qui pense que l'homme est plus que ses neurones, de rechercher les frontières où les neurones n'expliquent plus rien, de marquer un au-delà qui appartiendrait tout entier à ce qu'il appellerait l'esprit. Mais s'engager dans une telle démarche, n'est-ce pas implicitement prendre parti en faveur d'un dualisme qui partagerait rigoureusement ce qu'il en est du corps et ce qu'il en est de l'esprit. Depuis Descartes, il est vrai que nous nous débattons dans une difficulté qui n'était pas celle de l'hylémorphisme aristotélicien et d'ailleurs de la vision judéo-chrétienne de l'être humain où celui-ci ne saurait jamais être dissociée de son corps. Avec Spinoza, comme le rappelle Ricœur, la pensée tente de définir une « troisième substance » capable de surmonter le dualisme cartésien.

Or, c'est bien la voie spinoziste qu'entend prendre Changeux, mais en la réactualisant à partir des données actuelles de la connaissance scientifique. Ricœur doute que ce soit possible : « On ne peut isoler une anthropologie spinoziste du système entier ». Et c'est bien là qu'apparaît dans toute son ampleur l'ambition totalisante de Changeux : « Peut-on, demande-t-il, élaborer une « nouvelle éthique » qui, avec Darwin, propose que les normes morales élaborées par l'homme, et qui se propagent dans les sociétés humaines, prolongent, étendent par l'apprentissage les « instincts sociaux » de sympathie qui trouvent leur origine dans l'évolution des espèces ? ». Plus encore que Spinoza, c'est Auguste Comte qui devrait être sa référence majeure, dans son projet de constituer une sorte d'alternative positiviste à la religion ancienne et à la métaphysique, conformément à la loi des trois états.

Il me semble que nous sommes là au cœur de l'ambiguïté propre à Jean-Pierre Changeux et à beaucoup de rationalistes. Autant, ils sont souvent incontestables dans la rigueur de leur démarche scientifique, conforme aux règles popperiennes de vérification-réfutation, autant ils deviennent éminemment contestables dans leur discours unificateur qui voudrait prendre en compte la totalité de l'homme et la morale. Par rapport à ce discours, on est fondé, sur le seul plan de la pensée, à émettre un doute critique, voire à manifester un « agnosticisme » qui peut valoir aussi à l'égard de la prétention dogmatique du positivisme.

Ce qui est assez curieux dans cet « humanisme scientifique », c'est l'alliance contre nature qu'il suppose entre une volonté d'ouverture maximum à une investigation intellectuelle que ne limite aucun préjugé philosophique ou finaliste et une volonté de créer une alternative philosophique. Autant, on peut accepter méthodologiquement un matérialisme heuristique autant un matérialisme ontologique constitue un choix indépendant de la recherche scientifique. Comme Paul Ricœur, Jean-Pierre Changeux nous persuade de l'enracinement biologique et neuronal de nos actes et de notre destinée. Il laisse réservés quant à son ambition philosophique et totalisante, tous ceux qui pensent qu'il y a d'autres sources plus pertinentes pour comprendre l'infini de cette destinée.

Jean-Pierre Changeux/Paul Ricœur - « Ce qui nous fait penser - La nature et la règle » - Éditions Odile Jacob - prix franco : 145 F.

Noblesse oblige

Ce qu'il y a de bien avec l'Histoire, c'est que l'on n'est jamais arrivé au bout des découvertes et des nouveautés, même sur les sujets les plus souvent traités. Voilà donc une bonne surprise avec ce nouveau livre qui est également un livre nouveau sur la Noblesse.

Les auteurs de ce « *Nouveau Nobiliaire de France* », Louis d'Isarny-Gargas, Jean-Jacques Lartigue et Jean de Vaultier, viennent de réaliser un ouvrage qui est une bible pour tous ceux qui s'intéressent au sujet, et une simple visite dans n'importe quelle bibliothèque vous montrera combien ils sont nombreux. Il s'agit d'un recueil de preuves de Noblesse en trois tomes. Une brillante introduction réalisée par Henri de Langle, permet de situer la question même pour ceux qui ne sont pas des férus du sujet.

Résumons. Les ouvrages très sérieux n'encombrent pas les rayons des bibliothèques pourtant abondamment garnis. Celui-ci est à ranger dans la bonne catégorie. Il se compose d'une première partie qui pose d'une manière claire les différentes façons de parvenir au

second ordre et d'articles courts, bien faits, bien renseignés avec mention des références pour ceux qui en veulent savoir plus. Les notices comprennent le nom de famille complet - c'est-à-dire que l'on ne se contente pas simplement du nom de terre si pratique à masquer un patronyme dont il n'y avait la plupart du temps pas à rougir - ; l'origine géographique de la famille ; une biographie essentielle sur le personnage auteur de l'anoblissement ; la mention de l'acte reconnaissant, attribuant ou confirmant la Noblesse ; la mention de l'appartenance à l'Association d'entraide de la Noblesse française ; et enfin mention des armoiries lorsqu'elles existent et qu'elles ont été retrouvées.

Ce livre est donc une somme de connaissances extrêmement utiles et qui pourrait fort bien servir de base à une refonte totale d'autres ouvrages qui, très anciens maintenant, méritent de bénéficier d'un tel travail.

Pascal BEAUCHER

Louis d'Isarny-Gargas, Jean-Jacques Lartigue, Jean de Vaultier - « *Nouveau Nobiliaire de France - Recueil de preuves de noblesse* », préfacé par Henry-Melchior de Langle - Ed. Mémoire et Documents. Trois volumes (19 x 27 cm) reliés skyvertex.

Tome I - Lettres A à D - Prix franco : 650 F.

La parution du tome II est imminente et celle du tome III devrait survenir vers la fin de l'année.

Nouveautés proposées par le service librairie

◆ Soheib Bencheikh - *Marianne et le Prophète* - franco 115 F.

◆ Régis Debray - *Par amour de l'art* - franco 138 F.

◆ Philippe Delorme - *Les Princes de la mer* - franco 124 F.

Wagner contre Gobineau

Dans un livre qui se veut de combat, Wagner et Gobineau, Éric Eugène, spécialiste des idées politiques de Richard Wagner, tord le cou à l'idée que le compositeur allemand fût raciste et eût souscrit aux thèses de Gobineau.

Si Richard Wagner avait vécu assez pour connaître Hitler, l'aurait-il approuvé ? Autrement dit, l'œuvre du compositeur porte-t-elle en germe le racisme appliqué par les nazis ? Éric Eugène répond à ces questions pénibles pour tout parfait wagnérien, en relatant très précisément la relation de Wagner avec celui qui est considéré comme le père du racisme moderne, Arthur de Gobineau.

Car ces deux hommes se sont rencontrés (à la fin de leurs vies) et sont même devenus assez intimes : Gobineau fut en effet invité à Wahnfried, la maison des Wagner à Bayreuth. Les deux hommes partageaient un certain nombre de préoccupations, étaient obsédés par le même thème de la décadence. Ils connaissaient chacun l'œuvre de l'autre : le diplomate français assista à des représentations du Ring ; le compositeur se mit à lire avec enthousiasme l'*Essai sur l'inégalité des races humaines*. Et il le commenta.

Une des grandes forces du livre d'Éric Eugène est de publier intégralement tout ce que Wagner a écrit lui-même (notamment le texte *Héroïsme et Christianisme*), et ce qui fut transcrit fidèlement par sa femme Cosima dans son *Journal* et dans sa correspondance

avec Gobineau. La prose de Wagner - plutôt laborieuse - est en outre éclairée par les commentaires de l'auteur, spécialiste du romantisme allemand.

Ce qu'il ressort de ces écrits de Wagner ? S'il reprend l'idée, très répandue au XIX^e siècle, de l'inégalité des races, il affirme néanmoins l'unité fondamentale du genre humain (une aberration selon Gobineau) et l'égalité de tous les hommes dans la souffrance. Dans Parsifal, son dernier opéra qu'il termine à la même époque, il montre que la compassion seule sauvera l'humanité. Cet « optimisme métaphysique » diffère bien du pessimisme de Gobineau qui prédit la mort inéluctable de l'homme, en raison de la corruption de son sang causée par le mélange des races.

Ce sont les premiers wagnériens, et notamment les conjoints des enfants Wagner, Winifred Williams et Houston Stewart Chamberlain, qui introduisirent Hitler à Bayreuth. Comme quoi, « on n'est jamais assez rigoureux quant au choix des conjoints de sa progéniture ».

Véronique HALLEREAU

Éric Eugène - « *Wagner et Gobineau* », préface de Serge Klarsfeld - Le Cherche midi éditeur, 1998, 243p. - prix franco : 130 F.

Péril en la demeure !

A nouveau, notre fragile équilibre financier est menacé. Cette situation qui ne peut se prolonger nous met devant des choix déchirants. A moins que...

Depuis le mois de septembre nous avons appliqué un plan d'économies draconiennes qui avait été décidé par le Comité directeur afin de rééquilibrer un budget qui était devenu structurellement déficitaire. Cette cure d'austérité aurait dû nous permettre également de commencer à rembourser les dettes passées et les prêts consentis par quelques amis généreux.

C'était sans compter sur l'aggravation de la crise économique. La proportion de chômeurs ou de gens sans ressources s'est accrue d'une manière spectaculaire parmi nos abonnés. Nos amis, durement touchés par la crise, ont souvent été contraints de réduire leurs dépenses et nous le ressentons d'une manière sensible dans nos rentrées d'argent.

C'est dire que notre situation, au lieu de se redresser, s'est encore dégradée nous mettant aujourd'hui devant une douloureuse alternative : soit nous trouvons rapidement les quelques dizaines de milliers de francs nécessaires pour parer au plus pressé, soit nous sommes contraints de réduire de manière sensible nos activités, en particulier le rythme de parution de *Royaliste*.

Le choix que nous ferons sera fonction de la réponse que vous donnerez à l'appel à l'aide que je lance aujourd'hui. Nous avons deux mois (délai maximum) pour rassembler les 50 000 F qui nous sont absolument nécessaires pour faire face à nos échéances.

Une fois de plus nous comptons sur vous, sur votre générosité. Nous sommes sûrs que vous saurez nous entendre.

Yvan AUMONT

P.S. Merci de mentionner sur vos chèques « pour la souscription » et de nous signaler si vous ne voulez pas voir votre nom mentionné dans la liste des souscripteurs.

MERCREDIS DE LA NAR

◆ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

◆ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'abonnement des mercredis annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

◆ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

● Mercredi 15 avril et mercredi 22 avril : pas de réunion en raison des vacances de printemps.

● Mercredi 29 avril : Noël CANNAT est sociologue. Ancien expert des Nations Unies et de la Banque mondiale, il a fait à plusieurs reprises le tour du monde, enquêtant sur les pauvres de tous les continents et publiant des livres qu'il nous a régulièrement présentés. Il revient parmi nous avec deux ouvrages (*L'Honneur des Pauvres* ; *Entre Révoltes et Médiations*) qui posent une seule et même question : « Quel espoir pour les pauvres ? ». Une autre manière, familière et réfléchie, de voir l'avenir de la mondialisation.

➤ Voir en page 8 de ce numéro la présentation des deux derniers livres de Noël Cannat par Patrick Pierran.

Comment on sort d'une crise

Illustration de la volonté politique

Tel sera le thème de la prochaine session de politique appliquée qui aura lieu à Angers les 25 et 26 avril prochains.

La crise, qui a des soubassements économiques et sociaux, ne fait que s'amplifier et s'aggraver en pourrissant, comme l'ont montré les élections régionales de mars dernier, le politique lui-même. Or le politique est le lieu où doit se répercuter le débat social, faute sinon d'être récupéré par ceux qui, ne partageant pas les valeurs républicaines qui sont au fondement du lien social, entraînerait le pays dans une dérive où ni les exclus ni tous ceux qui ne sont pas encore touchés de plein fouet par la précarité ne trouveraient leur compte.

D'où la nécessité de redéfinir toute politique responsable, à la fois en fonction de la nation (seul cadre qui demeure au temporel celui où se définit et s'épanouit le lien social) et de relations internationales garanties par l'État.

Mais aussi la nécessité de redéfinir de nouvelles relations sociales dans lesquelles puis-

sent s'inscrire des luttes tournées vers le refus d'une fatalité qui n'est que le masque de l'entreprise ultra-libérale.

D'où aussi l'exigence de repenser une nouvelle politique économique, qui ne peut se réaliser qu'à la condition expresse que soient renouvelées des élites, politiques, sociales et économiques qui aujourd'hui, faute d'avoir su conserver le souci du bien commun, se sont déjugées en se coupant d'avec le pays.

Axel TISSERAND

PRATIQUE : Le prix de la session est de 300 F (150 F pour les lycéens, étudiants ou chômeurs). Il comprend le logement, les repas du samedi midi au dimanche midi, la location des salles et du matériel. Inscriptions et renseignements complémentaires auprès d'Axel Tisserand, 51, Grande Rue, 72200 La Flèche (02.43.94.47.32).

ABONNEMENT-ESSAI

Royaliste n'est pas vendu en kiosque et ne doit compter que sur ses lecteurs pour toucher de nouvelles personnes. Pour cela, quel meilleur ambassadeur que le journal lui-même ? Ouvrez donc votre carnet d'adresses et envoyez-nous les noms et coordonnées de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par *Royaliste*. Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Violence de la monnaie

Encore une fois, ne nous laissons pas impressionner. On parle de l'Euro comme d'une réalité, on vote des modifications au statut de la Banque de France, mais les questions essentielles n'ont pas été abordées, et rien de décisif n'a été fait.

Tout le monde, ou presque, nous assure du contraire ? Sans doute, mais il faut voir de quelle manière.

Comme toujours dans les affaires européennes, il est difficile de prendre l'exacte mesure d'enjeux qui font l'objet de déclarations solennelles, mais lourdes d'arrière-pensées et d'ambiguïtés volontaires. Les discours sur le changement de statut de notre banque centrale n'ont pas échappé à la règle, puisque nous avons entendu dire qu'il s'agissait d'un transfert de notre souveraineté monétaire à l'Europe, ce qui est grave, alors que M. Strauss-Kahn déclarait à l'Assemblée nationale qu'il s'agissait d'un « petit projet de loi ». S'abuse-t-on ? Veut-on nous abuser ?

Le doute est permis. En attendant qu'il soit levé, observons que les explications données par les experts noient la question de la monnaie européenne dans un brouillard de plus en plus épais. D'un côté, on présente le « transfert » comme un abandon de souveraineté ; de l'autre, on continue de dire que la France va reconquérir un pouvoir de décision dans le domaine monétaire. Mais ces points de vue opposés sont masqués par les affirmations péremptoires (*L'Euro se fera*), et les formules magiques (sur le « passage » à la monnaie unique) par lesquelles on tente d'intimider les citoyens dubitatifs - vite ran-

gés dans le dernier carré des « archaïques ».

Où est la vérité ? Partout et nulle part, puisque les pays membres de l'Union européenne ne peuvent coexister qu'en cultivant l'ambiguïté. Trois exemples, faute de pouvoir entrer ici dans les détails :

- le transfert de souveraineté à la Banque centrale européenne concerne l'émission de monnaie (gestion quantitative, et non politique monétaire) par un organisme composé d'un directeur nommé par les États et de gouverneurs de banques centrales nationales.



- la Banque centrale européenne coopère avec le Système européen de banques centrales (SEBC) nationales, ce qui constitue un mélange d'union monétaire (inter-gouvernementale) et d'institution à vocation fédérale - cette vocation étant irréalisable.

- cette Banque centrale européenne est chargée de « maintenir la stabilité des prix », mais ce sont les ministres des Finances des Quinze qui définiront la politique de change. Le transfert de souveraineté porte donc sur des décisions en matière d'offre de monnaie, en vue d'un objectif (pas d'inflation !) déjà atteint, alors que les États conti-

nueront de décider de la valeur d'une monnaie (l'Euro) qui n'est pas créée.

Les partisans de la « monnaie européenne » font l'impasse sur ces contradictions en affirmant que la dynamique collective permettra de les dépasser. C'est le contraire qui se produit. Pour avancer, on accumule les compromis entre les nations et, ce faisant, on multiplie les contradictions et les blocages jusqu'au point où l'on doit en rabattre sur ses prétentions.

Ainsi, on bavarde sur le « passage à la monnaie unique » alors que, en 2002, l'Euro circulera (hypothétiquement) dans l'Europe des Quinze en même temps que les monnaies (la Livre notamment) des pays qui ne participeront pas au système. Ainsi, les fameux « critères » qui permettaient d'entrer dans la monnaie unique se réduisent à un respect fanatique des limites du déficit budgétaire, alors que l'excès d'endettement de certains États est regardé avec une immense bienveillance.

Nous ne saurions nous résigner à cette situation, ni nous en réjouir :

Les eurocrates s'approchent du moment où ils s'apercevront qu'il n'y a pas de monnaie possible sans pouvoir politique souverain (1), pas d'institut d'émission monétaire qui ne soit fondé sur une légitimité politique, nationale ou impériale.

Les peuples européens savent déjà que la seule politique monétaire tangible est celle qui est dictée par la Bundesbank, selon ses propres intérêts, qui la conduisent à imposer une politique de déflation qui interdit le développement économique et multiplie le nombre des chômeurs.

Au lieu du paradis monétaire annoncé, nous allons vers une conjonction de crises qui révéleront la nature violente de la monnaie.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. *Note sur l'Europe* par B. Renouvin - septembre 1996 - prix franco : 14 F.